

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 08 juin à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Date de convocation du Conseil municipal : 2 juin 2022

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Christian REYNAUD, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Julien MORIN

### Étaient absents représentés :

Claudette COULAUD à Gilbert ROUSSEAU  
Marie-José ROBERT à Marylène VERDEME  
Blanche ROUX à Catherine GOUDOUD  
Dimitri NIOSSOBANTOU à Nicolas BALOT  
Céline DUPUY-LEGRAND à Laurent LAFAYE  
Pascal BUSSIERE à Julien MORIN  
Bénédicte MARCOUL-SOULIE à Gaston CHASSAIN

### Étaient absents excusés :

Claudette COULAUD, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Eric GOUVIER, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alain GERBAUD

N°2022/D/042 - **Objet :** SEHV – Décors de Noël 2022

Monsieur Gaston CHASSAIN rappelle aux membres du Conseil municipal que le SEHV propose de subventionner à hauteur de 15% les dépenses liées à l'éclairage public dans le cadre du festif 2022 (décors de Noël).

Les dépenses estimées pour 2022 sont de l'ordre de 10 000 € TTC (8333,33 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de solliciter auprès de Monsieur le Président du SEHV, une subvention sur la base des dépenses ci-dessus énoncées.
- de donner au Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 08 juin

Le Maire,  
  
Gaston CHASSAIN.